

Date de convocation :  
24 février 2023

**Séance du 3 mars 2023**

**Président : M. Xavier ODO**

**Secrétaire(s) : Mme Victoria MARI.**

Nombre de conseillers :  
en exercice : 29  
présents : 22

**Présents : Mmes – MM. :**

Xavier ODO, Isabelle GAUTELIER, Guillaume MOULIN, Najoua AYACHE, Florian RAPP, Victoria MARI, Frédéric SERRA, Irène DARRE, Christophe CABROL, Marie-Claude MASSON, Nathalie COURREGES, Hervé NOUZET, Amar MANSOURI, Olivier CAPELLA, Maxime MONTET, Delphine FAURAND, Aurélie FRONTERA, Florian CAMEL, Roland DÉCOMBE, Jérôme BUB, Daniela SEIGNEZ, Monji OUERTANI

**Ont donné procuration : Mmes – MM. :**

Maria MARTINEZ à Marie-Claude MASSON, Djamel MESAI-MOHAMMED à Hervé NOUZET, Charlotte MARLIAC à Olivier CAPELLA, Chloé OLLAGNIER à Florian RAPP, Théo VIGNON à Najoua AYACHE, Pia BOIZET à Roland DÉCOMBE, Arnaud DEROUBAIX à Victoria MARI

**CARTE SCOLAIRE 2023-2024**

Vu la délibération du Conseil municipal n°22\_09 du 28 janvier 2022 portant modification du périmètre scolaire ;

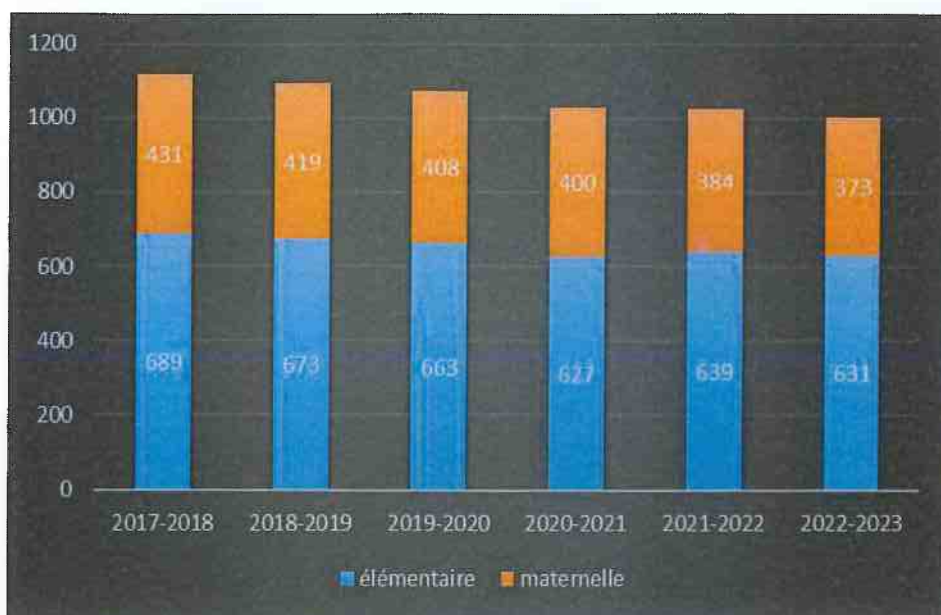
Vu les prévisions d'effectifs au niveau de la commune ;

Considérant que le Maire est responsable de la carte scolaire et de l'inscription des enfants de sa commune dans les écoles publiques ;

Considérant que les effectifs des écoles pour l'année scolaire 2022-2023 sont les suivants :

École	Nombre d'élèves	Seuils ouverture / fermeture
ÉLÉMENTAIRE IRÈNE JOLIOT-CURIE	234	261 / 216
ÉLÉMENTAIRE ROGER TISSOT	140	163 / 130
ÉLÉMENTAIRE LOUIS PASTEUR	257	287 / 240
MATERNELLE PAUL GAUGUIN	94	117 / 75
MATERNELLE SIMONE VEIL	109	146 / 100
MATERNELLE MARIE CURIE	170	204 / 150

Considérant la baisse continue des effectifs scolaires depuis plusieurs années :



Plusieurs écoles présentent encore cette année des effectifs scolaires très proches des seuils de fermeture. Sur les 6 dernières années la population scolaire d'âge primaire a diminué d'environ 120 élèves soit presque 10%.

Cette diminution s'était déroulée jusqu'à l'année dernière sans aucune fermeture grâce à une révision annuelle de la carte scolaire. Seule une classe à l'école Roger Tissot avait dû fermer.

En concertation avec l'Inspection de Circonscription, l'Inspection Académique du Rhône, les écoles, et compte tenu de la fermeture prochaine de l'école Roger Tissot, nous nous orientons vers :

- la fermeture d'une classe sur l'école Roger Tissot ;
- l'ouverture d'une classe sur l'école Irène Joliot-Curie.

Pour ce faire, les futurs élèves de CP de l'école Roger Tissot ne feront pas leur rentrée dans cette école en 2023-2024 et seront inscrits sur l'école Irène Joliot-Curie .

Compte tenu des seuils fixés par l'Éducation Nationale, cette ouverture sur l'école Irène Joliot-Curie permettra d'obtenir une décharge de direction complète.

Pour les autres niveaux élémentaires, seule la rue Jules Ferry changera de secteur :

- Passage de la rue Jules Ferry de l'école Irène Joliot-Curie à l'école Louis Pasteur.

Les périmètres des écoles maternelles restent inchangés.

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 06/03/2023  
Reçu en préfecture le 06/03/2023  
Publié le 10/03/2023  
ID : 069-216900969-20230303-DEL\_23\_026-DE

**APPROUVE** les modifications des périmètres scolaires tels que présentées ci-dessus ;

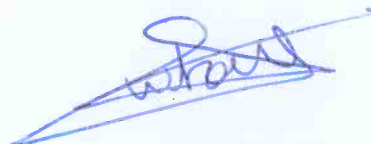
**DÉCIDE** d'appliquer cette nouvelle sectorisation pour la campagne d'inscriptions scolaires 2023-2024.

A la **majorité** des suffrages exprimés par 24 voix pour,  
5 contre

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Xavier ODO.

La Secrétaire,  
Victoria MARI.



Envoyé en préfecture le 06/03/2023

Reçu en préfecture le 06/03/2023

Publié le 10/03/2023

ID : 069-216900969-20230303-DEL\_23\_026-DE